

# COMPTE-RENDU

## Instance de Proximité « Information & Sports »

8 avril 2026

---

### Étaient présents :

**Direction :** Frédéric Debains (RH, Président de l'instance), Maria Bivic (Dialogue Social), Julien Duperray (Directeur de la rédaction).

**Représentants de proximité :** Valérie Verduron (CFDT), Stéphanie Desjars (FO), Cécile Laronce (CGT), Kamel Founas (CGC), Gilles Giorgi (FO).

---

### Rédaction nationale

#### **1/ Rédaction : les journalistes en souffrance attendent des perspectives**

Depuis le 26 janvier dernier, la rédaction nationale ne fabrique plus aucun sujet pour les antennes d'Ici.

Un bon nombre de salariés n'a plus aucun débouché pour leurs propositions. Certains, issus à l'origine de la rédaction de France 3, restent écartés des antennes de France 2.

Dans certains services, des journalistes sont assignés exclusivement aux micro-trottoirs et aux tournages d'éléments de sujets pour leurs confrères. Sans perspective, notamment à cause du « casting » des éditions auquel les chefs de service ne résistent pas.

Cette rédaction à deux vitesses amplifie les disparités de carrière.

Pour rappel, les salariés se plaignent d'injustice organisationnelle, de relations humaines dégradées avec leur hiérarchie, d'absence de discussion sur le travail, de dévalorisation sociale du métier, d'absence de développement professionnel, et de non-utilisation de leurs compétences dans les JT.

Comment la nouvelle Direction de l'Info et la DRH compte-t-elle gérer la baisse d'activité liée à la disparition de la cellule Ici à la rédaction ?

Réponse du directeur de la rédaction : il y a assez de travail entre France 2 et FranceInfo pour que tous les journalistes soient occupés au quotidien. L'activité est plutôt chargée et les services sont sous pression.

L'objectif est que chaque journaliste puisse faire des propositions de sujets et que ce soit ce journaliste qui le réalise si le sujet est retenu par les éditions.

Si le sujet est confié à un autre journaliste, il faut alerter le chef du service concerné.

Suite à l'enquête CEDAET, des propositions en ce sens vont se mettre en place : le plan d'action sera présenté en CSE Siège le 16 avril.

Les RP donnent 2 exemples où des sujets n'ont pas été confiés au journaliste qui les a proposés.

### **1bis/ Coordinateurs : les outils de travail toujours pas au rendez-vous**

Les coordinateurs (anciens IV3) déplacés au bureau des régions sont installés dans leurs nouveaux locaux depuis maintenant 2 mois, et ils ne disposent toujours pas des moyens techniques nécessaires pour travailler dans les meilleures conditions.

- Le micro d'ordres installé depuis plusieurs semaines est régulièrement en panne, ce qui complique beaucoup la communication essentielle avec les régulateurs qui sont désormais dans un autre bureau.
- D'autre part un outil très important pour le suivi des arrivées d'images commandées aux régions est le mur d'écrans plasma qui permet de voir les arrivées des CTR. Ce mur d'écrans est resté dans l'ancien bureau au 3<sup>e</sup> étage mais il devait être déplacé. Pourquoi ce déplacement n'a-t-il toujours pas eu lieu ? L'absence de ce mur d'écrans complique notre tâche car ils doivent surveiller leurs écrans d'ordinateurs et donc circuler sans cesse de pages en pages, cela engendre une perte de temps et le risque de passer à côté d'une arrivée d'envois des régions.

Le président de l'instance conseille de relancer les responsables de ces types de panne et des déménagements spécifiques aux écrans.

### **2/ En attendant la fin des JT...**

Elle est annoncée comme inéluctable et imminente par la Présidence.

Un plan d'accompagnement des journalistes de la rédaction est-il prévu dans cette transformation ?

Lequel : formations, redéploiements... ?

Le directeur de la rédaction répond qu'il ne pense pas que la fin des JT soit imminente mais que la réalité montre une baisse des audiences sur la TV même si le 13h et le 20h restent des repères importants.

La direction souhaite que FTV soit présente aussi sur le numérique et les réseaux sociaux par de nouvelles offres qui correspondent à un public plus jeune. Des formations ont été mises en place pour accompagner les journalistes dans cette évolution de leur métier.

Les RP insistent sur le manque d'évolution de rémunération pour les journalistes qui travaillent pour les services numériques. La direction RH indique que des discussions sont en cours à l'occasion des négociations de l'accord collectif.

Les RP regrettent la faiblesse des passerelles entre les différentes rédactions.

### **3/ Festival de Cannes : propriété des images**

Lors du Festival de Cannes, les images des marches seront désormais diffusées par Brut sur Youtube.

Qui tournera ces images ? Les équipes de FTV ?

À qui appartiendront ces images ? La rédaction devra-t-elle payer pour utiliser et réutiliser ces images alors que nous sommes partenaires du Festival ?

La direction n'a pas de réponse à cette question.

### **4/ 20h : Tapis rouge pour la propagande du Kremlin**

Le 26 mars 2026 dans le 20h de France 2, l'interview de Sergueï Lavrov, le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, a choqué jusqu'au plus haut sommet de l'état.

Le ministre Jean-Noël Barrot a estimé à l'issue d'une réunion G7 que « Lavrov avait pu dérouler tranquillement sa propagande sur une chaîne de télé française ».

Cette interview - découpée à l'antenne au 20H mais intégralement diffusée sur franceinfo.fr – est perçue en France par de nombreux observateurs comme une tribune donnée aux autorités russes sans contradictoire adéquat ni mise en perspective. Elle a d'ailleurs été par la suite utilisée à des fins de propagande russe.

Le RP questionne le choix du dispositif pour l'itw de Lavrov.

Les RP souhaitent comprendre comment et pourquoi cette interview a été préparée et menée de cette manière ? Un « coup journalistique » vaut-il de mettre à mal la crédibilité de l'information de service public ?

Quel est le sentiment de la Direction à ce sujet : considère-t-elle cette opération comme un échec ou une réussite ?

Au vu de la conduite de l'interview de Sergeï Lavrov au 20H, l'équipe du 20H est-elle encore en capacité d'inviter des femmes et hommes d'état de premier plan ?

Le Président de l'Instance indique que cette question n'est pas dans le périmètre de l'Instance de Proximité, et il renvoie vers la commission de déontologie.

## 5/ Crédibilité de l'information à FTV

Des journalistes de cette rédaction se retrouvent régulièrement confrontés dans leur vie privée ou sur le terrain, à des questions concernant l'impartialité et les lignes éditoriales de l'information sur nos antennes. Pris à partie, ils se retrouvent sommés de répondre.

Pourquoi la Direction de l'Information ne souhaite-t-elle pas aborder ces sujets en instance de proximité quand des journalistes saisissent leurs élus de ce genre de questions ?

La direction indique que la question est hors du périmètre de l'Instance de Proximité.

## 6/ Service politique : conflit d'intérêt au 20h ?

Des journalistes du service politique déplorent depuis plusieurs mois de ne plus pouvoir travailler sur le parti politique « Place publique ».

La direction peut-elle confirmer aux RP qu'elle ne souhaite pas voir diffuser dans le 20h semaine des reportages sur « Place publique » ? A-t-elle donné des consignes ?

Le directeur de la rédaction répond qu'il n'y a pas de consigne en ce sens.

## 7/ Démoralisation des journalistes : un exemple au service Culture

Peut-on encore parler de respect de notre travail, de nos compétences, voire de notre personne ?

Des sujets commandés jamais diffusés :

TRIBUTE BANDS / 20h : tournages début novembre 2025, demande dans l'urgence. Équipe + 3 DECOUCHERS À ST RÉMY DE PROVENCE.

- **MONTÉ CRISTO** : Tournage fin janvier. Depuis le spectacle a été annulé courant mars, notamment victime de la concurrence d'un 2ème spectacle, problématique d'ailleurs abordée dans le sujet. Désormais obsolète.
- **MAISON NATALE LA FONTAINE** : Tournage début février à l'occasion de sa réouverture après 5 ans de travaux.
- **GAROU** : Tournage " urgent " début mars à Lille. Ni diffusé et même jamais monté suite à l'annulation de l'invitation de Garou par le 13H. Équipe + 3 DECOUCHERS A LILLE.
- **MORT DE LOANA** : Info tombée vers 19h30, sujet confectionné en urgence. NON DIFFUSÉ et même EFFACÉ DE DALET
- **BTS** : Prévision refusée 11 jours avant le concert événement du samedi 21 mars. Sujet réclamé à 15h30 le jour-J samedi 21. Montage interrompu avant visionnage 20h pour modifications du sujet Iran, diffusion éventuellement reportée au dimanche 13h... Sujet finalement jamais diffusé.

Lors du décès d'Isabelle Mergault, à 12H50. Il est demandé au service Culture de faire une nécro en urgence. Impossible de trouver des images, les faire ingester dans Dalet dans les temps et sortir un sujet sans bourde à l'antenne. Le service se fait tancer en public en conférence critique pour son incapacité à rivaliser avec TF1. Et pourtant... TF1 n'avait pas diffusé de sujet mais juste un off.

Les journalistes du service Culture, déjà confrontés à une désaffection des éditions de France 2 pour la matière et la disparition d'Ici, ont le sentiment croissant d'un mépris systémique au sein de la rédaction.

Pouvez-vous veiller, plus largement, à normaliser les rapports de management dans la rédaction ?

Vous engagez-vous à apporter des réponses claires et transparentes à leurs questions, notamment sur le devenir du service, lors de la réunion dans le service ?

La direction a conscience du problème d'encadrement du service culture et réfléchit à des solutions.

Le directeur de la rédaction tient à rappeler que les éditions doivent être capables de réagir à des événements d'actualité comme le décès d'une actrice pour que cette information soit traitée dans le JT en faisant appel si besoin aux différents services.

## **8/ Pourquoi des journées inutilement à rallonge pour les journalistes en itinérance ?**

Des journalistes soulèvent que des horaires de travail exceptionnels s'inscrivent désormais dans une organisation régulière de planification. Ils pointent les reportages « en itinérance » pour le JT de 13h, sur une semaine, dans une région particulière.

Au départ, ces itinérances étaient conçues pour diffuser les sujets dans la même semaine. Ce qui justifiait le départ d'un monteur avec l'équipe de tournage.

Aujourd'hui, ces sujets sont toujours montés sur place, mais diffusés au fil de l'eau. Souvent plusieurs semaines après. Or, lors de ces semaines d'itinérance, les journées sont très longues, notamment pour les rédacteurs, qui assistent au tournage ET au montage : il faut se rendre sur place, aller d'un lieu à un autre, tourner un sujet, puis le monter. Ces semaines dépassent donc régulièrement les 50 heures de travail, ce qui crée une organisation de temps de travail illégale, qui menace la santé des salariés.

Dès lors, pourquoi ne pas monter ces sujets au retour de la mission, à Paris, plutôt que sur place ?

La direction réaffirme que l'itinérance a pour objectif de produire des reportages montés sur place et de les diffuser pendant la période d'itinérance. Cela sera rappelé aux responsables des éditions pour éviter que les sujets ne soient diffusés après la fin de l'itinérance.

## 9/ La validation des sujets en question

Pourquoi certains sujets du 20h sont-ils validés très tardivement par les rédacteurs en chef ? Y compris les sujets hors actu ? Provoquant un embouteillage monstre au mixage, « véritable zone de guerre » un quart d'heure avant l'antenne. Et mettant les ingénieurs du son sous pression, pour eux l'insupportable est régulièrement atteint.

Le processus de validation n'est-il pas à revoir ? Comment faire pour valider les sujets plus tôt dans l'après-midi ?

Le directeur de la rédaction rappelle que la validation des sujets se fait au plus tôt sauf quand il s'agit de l'actualité « chaude » qui demande d'être au plus près de la diffusion.

D'autre part, la direction s'intéresse au mixage dédié à France 3 Île-de-France et Outre-mer qui pourrait être utilisé par les éditions de F2 en complément des mixages habituels, s'il est disponible.

Les RP rappellent que les mixeurs sont confrontés à une gestion insuffisante de la priorité des sujets à mixer.

## 10/ Du sang neuf en été à la Rédaction

Des journalistes donnant par ailleurs des cours dans des écoles de journalisme se demandent pourquoi on ne donne pas plus de stages d'été à des jeunes, sachant cela apporterait un souffle de fraîcheur et d'idées nouvelles dans les services.

Le fort taux d'encadrement au sein de la rédaction ne permet-il pas d'absorber plus de jeunes en été ? Pouvons-nous envisager une augmentation des quotas cette année ?

La RH indique que les jeunes journalistes sont des CDD pendant l'été et que ces contrats doivent correspondre au travail professionnel demandé, et qu'il ne peut pas être question de prendre des stagiaires non gérés par une école reconnue et un contrat adapté.

## 11/ sur FranceInfo TV

**« L'info n'est pas une opinion » telle était la promesse des JT de FranceInfo dans** une vaste campagne publicitaire en 2025. Force est de constater qu'il ne se passe pas une semaine sans que la chaîne 16 se fasse épingleur par les propos partisans tenus à l'antenne par des présentateurs ou chroniqueurs.

Pourquoi les présentateurs et chroniqueurs sont-ils autorisés à mettre en avant leurs propres opinions quitte à nuire à l'image d'impartialité de FTV ?

Comment le service public peut-il être crédible pour la présidentielle de 2027 avec de tels propos à l'antenne ?

La direction répond que les présentateurs de FranceInfo TV donnent des faits et contextualisent en permanence leurs interventions à l'antenne avec honnêteté et impartialité. Contrairement à des chaînes concurrentes, FranceInfo TV n'invite pas ses « incarnations » à délivrer à l'antenne des éditos d'humeur. Si cela arrive, c'est une erreur. La direction éditoriale rappelle ces règles en permanence à la rédaction.

## DRM

### **12/ Graphistes : Plannings bien mystérieux**

Pourquoi les graphistes n'ont-ils toujours pas connaissance de leur rotation pour les prochains mois alors que la limite pour déposer les congés d'été est fixée au 31 janvier ? Ils ont besoin de s'organiser.

Les plannings sont envoyés à 4 semaines. Cela n'empêche pas les infographistes de poser des demandes de congés soumises à la validation de l'encadrement en lien avec les besoins de l'activité.

La DRM informe les RP que les demandes de congés d'été effectuées dans l'outil de planification ont été validées par l'encadrement de l'infographie.

## Ressources humaines

### **13/ Utilisation du Parking et/ou pass Navigo ?**

Dans une note de la communication diffusée le 11/03/2026 il est indiqué que les personnes souhaitant stationner au parking doivent avoir « l'attestation fournie par les Ressources humaines indiquant la non-prise en charge du pass Navigo. ».

Cette nouvelle disposition est surprenante car nombre de salariés de FTV travaillent à la fois en heure décalées et aussi en horaires de bureau et lorsque c'est le cas ils utilisent les transports en commun. Il n'y a pas de raison que ces derniers ne bénéficient pas du remboursement de frais de transport au prétexte qu'ils / elles utiliseraient le parking en fonction de leurs horaires de planification. Il en a toujours été ainsi pour les salariés, et cette nouvelle règle les mettraient subitement dans l'irrégularité !

La question a déjà été posée en CSE et la direction de FTV étudie la réponse la plus adaptée en tenant compte de la particularité du rythme de travail.

## 14/ Nouvelles modalités recharges électriques

De nombreux automobilistes ont fait le choix d'une mobilité plus douce en faisant l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride, choix renforcé par la politique environnementale de France Télévisions maintes fois affirmée, notamment par une publication sur Monespace en date du 8 février 2024 ci-dessous :



Pourtant la communication du 11 mars 2026 revient sur cette autorisation.

Pourquoi cette décision qui revoit les ambitions environnementales de l'entreprise à la baisse et qui va à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres grandes entreprises ?

Pourquoi les détenteurs de voitures hybrides ou électriques seraient les seuls parmi ceux qui ont fait le choix d'une mobilité plus douce à ne pas être aidés par l'entreprise ?

Enfin pourquoi revenir de façon unilatérale sur la décision de 2024 sans que cela n'ait été discuté lors de la présentation de la D2S au CSE des 18 et 19 février ?

La direction répond qu'il a été décidé de limiter l'accès aux bornes de recharge pour des raisons opérationnelles car les véhicules de FTV n'ont plus accès aux bornes en cas de recharges occupées par des véhicules personnels. À cette constatation s'ajoutent des considérations économiques.

Une communication sera faite en mai.

## 15/ Calcul des heures supplémentaires et congés payés

Ci-dessous une question posée en région :

*« La Cour de cassation, dans un arrêt du 10 septembre 2025, a renforcé les droits des salariés dont le temps de travail est décompté à la semaine, en jugeant que les congés payés ne doivent pas faire obstacle au paiement des heures supplémentaires réellement effectuées sur la même semaine. La direction peut-elle préciser comment cette jurisprudence est prise en compte dans l'entreprise pour les salariés concernés, tant sur le principe que sur les modalités concrètes de calcul et de paiement des heures supplémentaires ? »*

Le même problème a été soulevé dans notre instance le mois dernier et la réponse de la **direction a été de considérer que** MonKiosque (4You) permettait une gestion conforme aux règles en vigueur.

En région, la réponse a été la suivante :

« Le DRH confirme qu'aujourd'hui le sujet est instruit en central pour voir comment cela peut être mis en œuvre car le paramétrage des outils pour l'instant ne le permet pas. La seule inconnue, c'est la date d'application car la rétroactivité est compliquée à mettre en œuvre. »

Comment expliquez-vous cette différence entre les deux réponses ?

La direction RH corrige la réponse donnée lors de l'Instance de Proximité de mars : les adaptations SIRH sont en cours et il est prévu de valoriser les heures supplémentaires sur la paie de mai 2026 en tenant compte des congés payés pour la période de septembre 2025 à avril 2026.

**Contact RP Information et Sports Cfdt :**

[valerie.verduron@francetv.fr](mailto:valerie.verduron@francetv.fr)